

La carte de Cassini



Nouvelle carte qui comprend les principaux triangles qui servent de fondement à la description géométrique de la France (...), par Cassini et Maraldi. Paris, 1744. Papier, 63 x 94 cm.

Publiée par Cassini avec l'appui de l'Académie des Sciences, cette carte présente le réseau des triangles principaux construit à partir de la méridienne de Paris, d'abord le long des côtes de l'océan puis sur les frontières. À partir de ce châssis sont effectuées par triangulation les mesures des distances, en prenant comme point de référence des objets remarquables construits spécialement (buttes de terre) ou non (clochers), plus ou moins pérennes (arbres). Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, GP IV 71.



N° 110, feuille 46 [Verdun], par César-François Cassini de Thury. Paris, 1760. Papier, 65 x 93,5 cm.

La carte de Cassini est précieuse pour la connaissance de l'occupation du territoire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'utilisation d'un système de symboles précis ainsi qu'une toponymie rigoureusement établie par enquête locale y contribuent. En revanche, la figuration des reliefs est extrêmement pauvre : elle ne rend aucun compte des altitudes et des variations du modelé du terrain. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, Atlas E II 3.

N° 109, feuille 68 [Montmédy, Longwy, Bouillon], par César-François Cassini de Thury. Paris, 1762. Papier, 65 x 93,5 cm.

La triangulation de Cassini, appuyée par l'État royal, est menée à bien dans l'espace français ; le relevé s'arrête aux frontières avec l'étranger qui fait figure de terra incognita. Arch. Dép. Meurthe-et-Moselle, Atlas E II 3.

